

L'ÉMANCIPATION

Chaque mois, un événement de l'histoire sociale

PASSÉ
PRÉSENT
FUTUR

Affrontements légaux le 6 janvier 1961 au siège de l'Union des classes moyennes. © Barga (EV et Ansa/RS, Gand)

JANVIER 1961 – FIN DE LA « GRÈVE DU SIÈCLE »

Les mois de décembre 1960 et janvier 1961 en Belgique sont associés à une période insurrectionnelle connue sous le nom de « Grande Grève » ou encore « Grève du siècle ». La Loi unique, renommée « inique » par ses opposants, soulève alors des milliers de Belges, surtout au sud du pays : ils réclament le retrait de ce programme d'austérité et promeuvent une politique de justice fiscale. Les événements de cet hiver-là, non seulement par leur violence mais aussi par les élans solidaires qui les ont traversés, ont marqué la mémoire collective belge : quels en ont été les tenants et les aboutissants ? Quel héritage nous ont-ils transmis ?

L'ÉMANCIPATION UN MENSUEL SOCIAL

L'Émancipation revient, chaque mois, sur un événement de l'histoire sociale, en alliant textes de vulgarisation, reproductions d'archives et illustrations.

Réel prolongement de l'exposition *En lutte. Histoires d'émancipation*, il ne s'agit pas seulement de faire revivre le passé mais bien d'inscrire les combats pour les acquis sociaux dans le temps, selon un mode d'articulation passé, présent et futur.

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

La population adulte des années 1960 a connu la guerre... Elle a aussi vécu la crise qui l'a précédée, le passage d'une économie ouvrière à une économie de service et la création de la sécurité sociale, entre autres. À cette époque, le peuple belge fait à nouveau face à une crise économique : l'absence de ressources énergétiques nouvelles sur notre sol (ni gaz naturel, ni pétrole belge), le vieillissement de l'appareil industriel, le taux de croissance bas, le chômage

important, les fermetures d'usine, la stagnation des salaires, les prémices de l'indépendance du Congo caractérisent l'économie belge des années 1950. En outre, les holdings sont très puissants : ces groupes financiers réunissent une poignée d'hommes et de familles qui contrôlent l'économie du pays en la soumettant aux règles du marché. Tel est le tableau d'une Belgique qui se relève de la guerre dans un climat économique et social tendu.

SOLUTION ENVISAGÉE PAR LE GOUVERNEMENT ?

LA LOI UNIQUE

La Loi unique est le nom générique pour le projet nommé « Loi d'expansion économique, de progrès social et de redressement financier », lancé par le gouvernement de Gaston Eyskens. Il s'agit, en réalité, d'un

Le gouvernement de malheur



Gouvernement Eyskens dans *La Gauche*, 10 septembre 1960. © Carhop

programme d'austérité: redressement des finances publiques, chasse aux chômeurs, ... Selon le Premier ministre, « il faut intensifier notre effort d'investissement dont le pays a un besoin urgent pour prendre sa place dans le marché commun européen et pour compenser les pertes congolaises ». Des milliards d'économie sont prévus: parmi les mesures envisagées, on compte la réduction des dépenses allouées aux services publics et à l'assurance maladie-invalidité, l'intensification des contrôles sur les chômeurs, le prélèvement de nouveaux impôts, les allègements fiscaux pour les patrons, le recul de l'âge de la pension...

Pour le peuple belge, la pilule est d'autant plus difficile à avaler que la Conférence de mai 1960 prévoit une programmation sociale spécifique visant l'augmentation progressive de la qualité de vie de la classe ouvrière. La Loi unique, par les mesures qui y sont incluses au sein des 133 articles qu'elle contient, menace féroce-ment cette entreprise...

RÉACTIONS ET REVENDICATIONS

« LE BUREAU DE LA FGTB fait appel à tous les travailleurs afin qu'ils s'opposent formellement à la régression sociale et à la diminution de leur pouvoir d'achat [...] La FGTB luttera par tous les moyens qui sont à sa disposition contre l'injuste et l'unilatérale augmentation des impôts à charge des travailleurs et la diminution d'un montant de 2,5 milliards du budget de la sécurité sociale et de la santé publique. »

Motion de la FGTB (9/11/1960),
cité dans Les grèves « contre la loi unique »,
Courrier hebdomadaire du CRISP 1/1961
(n° 91), p. 1-22.

www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1961-1-page-1.htm.

Si la CSC (Confédération des syndicats chrétiens) émet des réserves et des critiques quant à la Loi Unique, c'est essentiellement la FGTB (Fédération générale du travail de Belgique, syndicat socialiste) qui porte le mouvement de contestation. Prônant des réformes de structure, le syndicat propose, entre autres, la nationalisation de l'énergie, le contrôle des holdings, l'augmentation des impôts sur les revenus et non sur la consommation.

L'un des objectifs poursuivis est la justice fiscale, tout en contrant la Loi Eyskens qui entend mener la lutte contre le chômage sans pour autant créer les conditions du plein-emploi. Pour ses opposants, la chasse aux abus, priorité affirmée du gouvernement, apparaît effectivement ridicule car il s'agit de sanctionner 100 % des chômeurs pour, au maximum, 20 % de fraudeurs. André Renard, leader du mouvement contre la Loi unique, le souligne et propose d'instaurer des réformes rendant les abus inutiles et impossibles. Prévenir, au lieu de guérir donc!

La grève de 1960 est aussi l'occasion de l'affirmation du fédéralisme wallon, appuyé sur des considérations économiques, à l'inverse du mouvement fédéraliste flamand basé sur des réflexions culturelles. Le Mouvement Populaire Wallon est créé à cette époque avec, à sa tête, André Renard. Il se veut un organe de pression sur les partis et les syndicats (A. Renard démissionne d'ailleurs de la FGTB après la grande grève).

Fort de ces idées et propositions, le mouvement s'organise et des actions sont menées.

CONTRE
la loi unique
POUR
LES REFORMES DE STRUCTURE

Mercredi 28 décembre
à 15 heures

CONCENTRATION
A QUAREGNON
(GRAND-PLACE)

Commerçants, vous fermerez votre magasin, ce jour là, à partir de 13 heures.

organisée par la
F.G.T.B. régionale

Affiche de la régionale FGTB de Mons invitant à une concentration de grévistes contre la Loi unique et pour les réformes de structure (28/12/1960). © Amsab-IHS, Gand



André Renard. © Fonds Archives du travail (FAR)



Affiche du Mouvement Populaire Wallon en faveur du fédéralisme. © Amsab-IHS, Gand

CINQ SEMAINES DE GRÈVE

Bien que certaines villes flamandes se joignent au mouvement, la grève de 1960 reste fréquemment associée à la Wallonie et Liège est considérée comme son bastion pour plusieurs raisons: ses travailleurs se sont investis en masse dès les premières actions et figurent parmi les derniers à reprendre le travail, en chantant l'Internationale sur le chemin de l'usine.

Les premières manifestations ont lieu dès le mois d'octobre et l'Action commune (c'est-à-dire le parti et la mutualité socialistes ainsi que la FGTB) lance l'« Opération-vérité » à Namur.

Dans quels buts? Promouvoir un programme de réformes opposées à la Loi unique et

14 DECEMBRE
journée de lutte
CONTRE LA LOI UNIQUE
POUR LES REFORMES DE STRUCTURE



Tracts de FGTB contre la Loi unique. © Amsab-IHS, Gand



André Renard et l'Action commune.
© Fonds Archives du travail (FAR)

réclamer la démission du gouvernement. À partir du 20 décembre, date à laquelle les débats à la Chambre des représentants commencent au sujet de la Loi unique, les premiers débrayages se mettent en place et la grève devient générale à Liège avant de gagner les autres régions rapidement, bien que la CSC poursuive les négociations et que la FGTB ait uniquement annoncé des actions... C'est donc de la base, des travailleurs eux-mêmes, que le mouvement est né.



Manifestation contre la Loi unique. © Photonews

Pendant cinq semaines, les travailleurs affrontent de nombreuses difficultés: le froid de cet hiver rigoureux, les pertes de salaire, les répressions violentes, la faim, ... La vie quotidienne est fortement chamboulée durant cette période: le courrier n'est plus distribué, les transports en commun sont à l'arrêt, on ne ramasse plus les immondices, écoles et magasins sont fermés, l'électricité fonctionne de manière aléatoire, etc. L'économie belge est paralysée. L'ampleur du mouvement, sa durée et son intensité nécessitent une gestion solidaire. Pourtant incertains quant à son issue, les grévistes comptent alors sur les braseros réquisitionnés, la distribution de colis alimentaires et de vêtements chauds ou encore le

soutien financier des centrales syndicales étrangères. Les Maisons du Peuple jouent un grand rôle dans l'organisation de la solidarité... Face aux grévistes, la répression s'organise: l'armée vient au renfort de la police, au nom de la défense de la liberté de travailler. Les non-grévistes seront même escortés sur leurs lieux de travail! Le cardinal Van Roey, influent archevêque de Malines, affirme tout le mal qu'il pense du mouvement... La presse, finalement, est contrôlée: perquisitions, saisies de certains numéros, interdiction de parution... Tout est mis en place pour affaiblir la grève!

On le voit, cette grève est particulière, par son ampleur, sa durée, sa généralisation et aussi sa violence...

« Tous les actes qui tendent à désorganiser la vie nationale et à paralyser les organes essentiels de la collectivité doivent être dénoncés comme gravement coupables en conscience, étant donné les incalculables dommages qui en résultent pour le pays [...]. Par conséquent, les grèves désordonnées et déraisonnables auxquelles nous assistons à présent doivent être réprouvées et condamnées par tous les honnêtes gens et tous ceux qui ont encore le sens de la justice et du bien commun. Les ouvriers, les employés et les fonctionnaires [...] ne sont évidemment pas partisans du désordre ni de l'anarchie et ils ne peuvent se laisser entraîner par des fauteurs de troubles. Qu'ils reprennent conscience de leurs devoirs et se mettent au travail sans tarder. »

Cardinal Van Roey, archevêque de Malines, 23 décembre 1960.
<http://www.carhop.be/expos/hiver60/boutons/vanroey.html>, page consultée le 22/09/2015.

ÉMEUTES À LIÈGE

6 JANVIER 1961

Les semaines passent, le gouvernement Eyskens se montre intransigeant et André Renard agite la menace de l'abandon de l'outil (laisser les fours s'éteindre, rendant leur utilisation impossible pour deux ans) devant

12 000 manifestants à Ivoz-Ramet. S'il utilise ces mots forts, c'est parce qu'ils sont propices à rendre de la vigueur au mouvement. En effet, la grève s'enlise et malgré les privations auxquelles consentent les grévistes, le gouvernement paraît toujours indifférent. La grogne monte : en attestent notamment le climat de violence et les nombreuses dégradations.

Le 6 janvier, aux abords de la gare des Guillemins, une violente émeute éclate. Tout commence par un meeting réunissant des milliers de travailleurs sur la place Saint Paul, devant la FGTB. André Renard prononce un discours qualifié de modéré et encourageant au calme... Néanmoins, une rumeur parvient aux oreilles des militants : le travail aurait repris à la SNCB. Un cortège se dirige alors vers la gare, les lieux sont investis et des vitres brisées. Les réactions des forces de l'ordre ne se font pas attendre : charges, gaz lacrymogènes et coups de feu sont autant de moyens utilisés pour réprimer le mouvement... Les grévistes repartent par les boulevards, renversant des camionnettes de gendarmes sur leur passage avant de s'attaquer au siège du journal *La Meuse*, qui dénigrait les actions depuis le début des manifestations.

Aux dégâts matériels s'ajoutent septante-cinq blessés dont neuf grièvement. Deux ouvriers trouveront la mort, L. Rodder et A. Boutet.



Affrontements liégeois le 6 janvier 1961, aux locaux du journal *La Meuse*. © IEV

« Tandis que tout le reste de la Belgique est calme et reprend de plus en plus le travail, Liège souffre ! Des grappes organisées d'émeutiers saccagent la ville. Ont été attaqués : la gare des Guillemins, la Grand Poste, notre journal, etc. Des dizaines de blessés dont 19 hospitalisés, 31 arrestations hier à 20 heures. À partir de ce matin, à 8 heures, les rassemblements de plus de cinq personnes, les manifestations et les meetings sur la voie publique sont interdits à Liège. »

Extrait du journal *La Meuse*, samedi 7 et dimanche 8 janvier 1961, cité par http://catinus.blogspot.be/2015/09/liege-en-1961_12.html

RÉSULTATS ET BILAN HUMAIN

La violence de ces semaines de grève se chiffre en centaines de blessés et quatre morts.

F. Vanderstrappen est la première victime. Après une manifestation le 30 décembre 1960 à Bruxelles, des grévistes se dirigent vers la Sabena où le directeur a menacé ses travailleurs de licenciement s'ils envisageaient de rejoindre le mouvement contre la Loi unique. Un passant, voulant prêter main forte à la police, tire sur les manifestants et abat F. Vanderstrappen.

En plus des deux victimes du « sac des Guillemins », le bilan humain s'alourdit encore le 16 janvier, après un meeting à Chênée : lors d'un affrontement entre grévistes et forces de l'ordre, J. Woussen est touché par balle à la tête et décède la nuit suivante.

Le 13 février, le Sénat adopte tout de même la Loi unique mais, dans la foulée, les Chambres du gouvernement Eyskens sont dissoutes. On organise alors des élections anticipées le 26 mars. La population espère que ce changement permette la modification, voire le retrait de la Loi, ce qui restera vain. Progressivement, à quelques amendements près, la Loi unique, rebaptisée « inique » par ses détracteurs, est appliquée.



Affrontements entre la police et les manifestants en 1960. © Collection IEV

D'HIER À AUJOURD'HUI



Parade *Tout Autre Chose/Hart Boven Hard* en faveur des alternatives à l'austérité (27/03/2015). © Pascale Vielle

La grève de l'hiver 60-61 est la dernière grève interprofessionnelle de longue durée... Qu'il s'agisse du contexte de l'époque ou des mesures gouvernementales proposées, les similitudes avec la Belgique contemporaine paraissent évidentes. Bien sûr, aujourd'hui, la population fait face à d'autres réalités comme la globalisation financière, la déréglementation des marchés financiers, l'augmentation du poids décisionnel européen, la hausse du chômage ou encore la fédéralisation effective.

Pourtant, à nouveau, l'austérité est présentée, par les institutions européennes suivies par de nombreux gouvernements nationaux, comme la solution idéale pour surmonter les difficultés actuelles. Il est demandé aux Belges de se serrer la ceinture, afin de contrer la crise financière qui frappe nos régions depuis 2008.

Face à ces nouveaux efforts exigés, les mouvements sociaux s'organisent : aux côtés des syndicats, se sont créées des associations, des plateformes citoyennes, etc. Celles-ci

« Ne préféreriez-vous pas plutôt une réduction massive de notre budget de la Défense nationale de quelque dix milliards et en même temps, une répression de la fraude fiscale? (10 milliards, selon M. Lefevre, à Charleroi le 20.11.60). Ne croyez-vous pas que l'on pourrait de la sorte trouver, sans guère porter atteinte au standard de vie des travailleurs, les vingt milliards considérés comme nécessaires? »

Proposition d'André Renard dans une lettre du 9/12/1960 au président de la CSC de l'époque, Auguste Cool.
Cité dans *Les Grèves « contre la loi unique »*,
Courrier hebdomadaire du CRISP 1/1961 (n° 91), p. 1-22.

www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1961-1-page-1.htm

s'attèlent à démontrer et promouvoir, concrètement, des alternatives au modèle néolibéral créateur d'inégalités et de précarité. Les pays du sud de l'Europe, par l'intermédiaire de leurs représentants élus, se soulèvent démocratiquement contre les mesures austéritaires imposées par les institutions européennes non élues que sont la Banque centrale européenne, le Fonds monétaire international et la Commission européenne (la Troïka).

Ces derniers éléments laissent présager que tous les citoyens européens ne sont pas prêts à accepter qu'on revienne sur des décennies de conquêtes sociales, au détriment de ceux qui affrontent déjà d'importants obstacles pour vivre décemment. Pas plus que les citoyens

belges ne l'étaient en 1960. Certains acteurs des combats sociaux d'aujourd'hui portent une vision similaire à celle d'André Donnay (secrétaire propagandiste CGSP) en janvier 1961, entrevoyant la situation actuelle comme « une chance. Elle a permis de faire enfin l'unité de la classe ouvrière et de la dresser contre le monde du capital. » Reste à voir comment la lutte va s'actualiser aujourd'hui, l'union qui l'éveillera et les résultats qu'elle engendrera.

Une publication de l'asbl Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

Éditeur responsable : Robert MOOR, Président
Bd de la Sauvenière 33-35 - 4000 LIEGE
Tél. : 04/232 70 40 - Fax : 04/222 27 74
Courriel : info@calliege.be
Site : www.calliege.be

L'asbl Centre d'Action Laïque de la Province de Liège remercie l'ensemble des collaborateurs qui ont contribué à cette réalisation, ainsi que, Raymond Vervinck (impression) et Thomas Jungblut (graphisme).

Pour tous renseignements : Service Solidarité
Audrey Taets, Coordinatrice - Tél. : 04 232 70 58
Malika Blach, déléguée - Tél. : 04 250 99 57
Courriel : solidarite@calliege.be



Mouvements citoyens contre l'austérité.

